



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

numérique

Question écrite n° 63711

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique, sur le programme « internet sans crainte » qui est un programme de sensibilisation, d'assistance et un service de signalement des contenus illicites sur internet. Il lui demande de bien vouloir lui transmettre les résultats de ce programme.

Texte de la réponse

La délégation aux usages de l'internet pilote depuis 2005 le volet français du programme de protection des mineurs sur internet mis en place par la Commission européenne (Safer Internet Plan). Ce programme regroupe les principaux acteurs français impliqués dans la protection de l'enfance sur l'internet fixe ainsi que sur les terminaux mobiles. Il est mis en oeuvre par un consortium de trois partenaires : l'association des fournisseurs d'accès et de services internet (AFA), l'association e- Enfance et l'éditeur logiciel Tralalère. Il se décline en 3 types d'actions : - un programme de sensibilisation (internet sans crainte) ; - une ligne d'assistance téléphonique et internet (net écoute) ; - un service de signalement des contenus illicites (point de contact). Le site officiel du programme (www.internetsanscrainte.fr) propose un éventail d'informations et d'outils à destination des enfants, de leurs parents et de leurs éducateurs pour promouvoir des usages numériques riches, créatifs et sûrs par les jeunes, en développant les savoirs et savoir-faire nécessaires à la maîtrise de leur vie en ligne. Parmi ces dispositifs figurent les vidéos « Vinz et Lou sur internet », les quatre jeux sérieux (serious games) du programme 2025 ex machina. Le site donne également accès à des supports de communication destinés aux enseignants et aux animateurs (spots vidéos, cartes postales, posters, CD-Rom, brochures, bandes dessinées...). Il intègre depuis début 2012 une plateforme d'autoformation en ligne à destination des animateurs et des éducateurs. Les responsables du programme internet sans crainte interviennent régulièrement, en France ou à l'étranger, dans des conférences, salons, tables rondes, pour des formations, dans les établissements scolaires, les espaces éducatifs, etc. Le site reçoit plus d'un million de visiteurs par an, dont 225 000 visiteurs uniques sur Vinz et Lou ; 2 millions de joueurs (12/17 ans) estimés sur le jeu 2025 ex machina ; 72 000 téléchargements de ressources ; 300 000 brochures distribuées ; 30 000 professionnels formés en ligne. De plus le bilan sommaire du Safer Internet Day 2015 peut s'établir comme suit : - un courrier envoyé par la ministre de l'éducation nationale à chacun des 841 700 enseignants pour lutter contre le cyber-harcèlement ; - plus de 42 000 parents sensibilisés ; - 100 ateliers/événements organisés dans 57 départements ; - plus de 8 500 jeunes sensibilisés sur le terrain ; - 4 400 visiteurs uniques sur les sites le 10 février 2015.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63711

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Numérique
Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 septembre 2014](#), page 7534

Réponse publiée au JO le : [13 octobre 2015](#), page 7802